



**ATTENTION : l'accès se fait par le 5 Avenue des Portugais !!**

Télécharger la Plaquette du Programme

[Conditions générales de vente, cliquez-ici](#)



**Durée de la formation :** 7 heures

**Domaine de compétences :** Droit de l'agroalimentaire, Food Law

**Niveau de formation :** Niveau 2 : approfondissement des connaissances et pratique de la matière

## PUBLIC & PRE-REQUIS

### VOUS ETES CONCERNE

**Les professionnels du droit dans les secteurs de l'alimentation, des filières agroalimentaires, et des systèmes alimentaires :** Avocat, Dirigeant d'entreprise, Directeur des affaires juridiques et collaborateur des services juridiques de l'industrie agroalimentaire, Juriste-conseil en droit de la sécurité sanitaire, Juriste de coopérative, Juriste de fédération, Juristes d'association, Ingénieur qualité et réglementation, Chercheur et maître de conférence, risk manager, acteur des filières agroalimentaires, responsable sécurité alimentaire.

### Cette formation valide 7 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats

Prise en charge de la formation par votre organisme collecteur : FIF-PL : Vos frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2022 des avocats libéraux. Toute demande de prise en charge devra être effectuée auprès du FIF-PL ([www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)) en indiquant le numéro de déclaration d'activité de LEXPOSIA, votre organisme de formation : 11 75 44316 75

### PRE-REQUIS

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit (avocat, juriste, expert, magistrat, ...) ou un professionnel des filières agroalimentaires pour suivre cette formation. Il est également recommandé d'avoir des connaissances générales du droit de la consommation, de la concurrence et de la distribution.

Avant toute inscription, merci de compléter le formulaire d'analyse des besoins et des connaissances et de nous le retourner à l'adresse [dominique.laulhe-desauw@lexposia.com](mailto:dominique.laulhe-desauw@lexposia.com)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Où ?

**Shangri-La Hôtel**  
10 Avenue d'Iéna  
75116 Paris

### Comment ?

**Accès par le 5 Avenue des Portugais**

**Personnes à mobilité réduite :** le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite

### Hébergement

#### RÉSERVEZ VOTRE HÉBERGEMENT À UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

Sous réserve de disponibilité au moment de votre réservation, vous pourrez bénéficier des commodités et des services du Palace, pour que votre séjour soit le plus agréable à un tarif préférentiel.

Pour obtenir le code promotionnel, prenez contact avec Emmanuel Torresan – [etorresan@lexposia.com](mailto:etorresan@lexposia.com) – 01 44 83 66 75

### Contact

Emmanuel Torresan - [etorresan@lexposia.com](mailto:etorresan@lexposia.com) - 01.44.83.66.70



# Assises Juridiques de l'Alimentation et des Filières Agroalimentaires 2023

samedi 7 octobre 2023

## METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

### METHODES MOBILISEES

**Formation en présentiel et en digital** avec l'intervention de plusieurs intervenants apportant leurs connaissances et retours sur expérience durant les tables rondes et interventions.

Points forts : interactivité, questions/réponses avec les intervenants, débats entre les participants.

Les intervenants peuvent présenter un support powerpoint qui vous sera remis après la formation, sous réserve d'avoir obtenu leur accord

Après la formation, il vous est possible de visionner le replay vidéo depuis votre compte personnel.

### MODALITES D'EVALUATION

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit afin de disposer des compétences nécessaires pour suivre cette formation.

A l'entrée de la formation, vous devrez renseigner un questionnaire afin d'analyser vos besoins et vos connaissances.

Durant la formation, il vous est possible de poser vos questions aux intervenants ou aux autres participants.

A la fin de la formation, un questionnaire de fin de formation vous sera remis afin d'évaluer que vous avez atteint les objectifs fixés.

Aussi, un questionnaire d'évaluation à chaud sera à remplir par vos soins afin d'évaluer notre formation.

**Il vous sera indispensable de compléter ces deux questionnaires afin d'obtenir votre attestation de fin de formation.**



# Assises Juridiques de l'Alimentation et des Filières Agroalimentaires 2023

samedi 7 octobre 2023

## PROGRAMME DE L'EVENEMENT

## NOS PARTENAIRES



### **Affiches Parisiennes**

Affiches Parisiennes est un journal hebdomadaire d'annonces légales et d'information juridique, dont le siège est à Paris. Il est habilité pour la publication des annonces légales sur les départements de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Partenaire media

<https://www.affiches-parisiennes.com>

---



### **EBRAND France**

EBRAND surveille l'Internet (places de marché, sites web, noms de domaine, réseaux sociaux, appstores, sites de streaming...) et protège les actifs de votre entreprise (marques, services, produits, noms de domaine, brevets) contre la contrefaçon, la vente illicite, le cybersquatting, le phishing, et toutes les formes d'atteinte en ligne.

Partenaire

<http://ebrand-france.com>

---



### **LexisNexis**

LexisNexis s'appuie sur une expertise juridique et éditoriale, des contenus de référence et une technologie de pointe pour apporter au monde du droit et aux professionnels de tous les secteurs (avocats, notaires, directeurs juridiques, experts-comptables, étudiants, etc.) une vaste gamme de produits et des services réputés.

Partenaire media

<https://www.lexisnexis.fr>